



## L'échange de CESU Domiserve

Chèque Emploi Service Universel

### Optez pour le e-CESU !

Plus pratique, et plus écologique, le e-CESU vous permet d'effectuer un virement au centime près auprès de votre intervenant.

Par ailleurs, si vous êtes utilisateur de l'emploi direct, le e-CESU va faciliter vos démarches :

- Règlement du salarié(e) 24h/24, 7j/7 et au centime près à la manière d'un virement bancaire classique ;
- Déclaration du salarié(e) 24h/24, 7j/7 sur un seul et même espace, avec le service Domiserve+ ;
- L'ensemble des démarches 100% dématérialisé ;
- Aucun risque d'oublier de déclarer votre salarié(e) ;
- Possibilité de compléter le règlement par carte bancaire si le solde de CESU est insuffisant.

### Plus que quelques jours pour utiliser vos CESU 2025

Par ailleurs, vos CESU 2025 (Titres CESU papier et e-CESU) **arrivent à expiration le 31 janvier 2026.**

Si vous possédez des CESU 2025 non utilisés, il est possible de les échanger contre des CESU 2025, moyennant participation, via notre service en ligne Domi-échange. La session sera ouverte durant tout le mois de février 2026\*.

En quelques étapes, la demande est validée et donne lieu soit à l'envoi des Titres CESU papier par courrier, soit à la prolongation du Compte e-CESU.

**Pour échanger vos CESU c'est simple et rapide :** connectez-vous à l'adresse <https://www.domiserve.com/échange> et indiquez que vous bénéficiez de CESU (Titres CESU papier ou e-CESU)\*\*.

**Réglez vos frais d'échange par Carte Bancaire :** 6€ TTC pour alimenter un Compte e-CESU et 6€ TTC pour recevoir des Titres CESU papier par courrier à votre domicile\*\*\*.

\*Au-delà du 28 février 2026, les CESU périmés ne seront ni échangeables ni remboursables.

\*\*Si vous bénéficiez d'un Compte e-CESU, vous serez redirigé vers votre Espace Bénéficiaire pour authentification.

\*\*\*Tarif en vigueur au 01.01.2026.